



**Contrat AMAP Poisson : JANVIER à DECEMBRE 2023**  
**Lieu de distribution de : Forum des Associations – 33185 LE HAILLAN**

**Colis poisson**

Les colis sont constitués de **3 kg** de poissons de pêche de saison par colis en polystyrène : sole, bar, maigre, seiche, dorade (4 espèces), merlu, merlan, turbot, grondin, maquereau, bonite, mule, araignée de mer, etc. Il peut être envisagé des coquillages : moules, coques et palourdes.

Les poissons sont en général livrés vidés sauf certains (comme les rougets).

Le colis est au prix unitaire de **36,00 euros soit 12€/ kilo**.

**ATTENTION : le prochain contrat sera établi pour une durée de 10 mois ( juillet et août pas de distribution)**

Référent contrat : **Christine Chatain**, [chchatain@orange.fr](mailto:chchatain@orange.fr), 06 31 04 43 10.

**Lieu de livraison : Hall vitré du Forum des Associations – Le Haillan 33185**

**Calendrier :**

- **Durée du contrat : du 10 Janvier 2023 au 12 décembre 2022 soit 10 livraisons.**
- Attention pas de livraisons en juillet et août.

Les livraisons sont effectuées entre 18h30 et 19h 30 les mardis 10/01/2023, 14/02/2023, 14/03/2023, 11/04 /2023, 9/05/2023/, 13/06/2023 , 12/09/2023, 10/10/2023, 14/11/2023, 12/12/2023.

**Les engagements du pêcheur : Olivier ARGELAS**, nom du bateau : SNAP

Site : <http://www.equal-it.fr/lacabaneblanche/www/index.html>

- Je m'engage à livrer des colis de poissons issus de ma pêche, dans le respect de la chaîne du froid et des règles sanitaires.
- Le poisson a été pêché au maximum 48 heures avant le moment de la livraison.
- Je détermine le contenu des colis en fonction de la pêche de la période.
- Je serai présent sur le lieu de distribution
- En cas de souci exceptionnel (par exemple de météo), la livraison serait reportée à une date ultérieure ou annulée.

**Les engagements de l'Amapien :**

- **Je m'engage à honorer le présent contrat pour la durée de l'année (de janvier à décembre) selon les termes de mon contrat, sauf cas de force majeure ( telle que déménagement, perte d'emploi ou autre). Tout autre cas de convenance personnelle ne sera pas pris en compte.**
- Je viens (moi-même ou quelqu'un pour mon compte) chercher mon colis sur le lieu de distribution. **J'ai bien noté que tout colis oublié n'est ni remboursé ni compensé lors d'une prochaine livraison.**
- Je suis responsable de la fraîcheur du colis une fois qu'il m'a été livré.
- J'accepte d'être solidaire des aléas rencontrés par le producteur qui peuvent éventuellement causer l'annulation d'une livraison.
- **Le présent contrat est subordonné à l'adhésion à l'Amap haillanaise et à la cotisation annuelle obligatoire de 12 €.**
  - **Dans le cas où je n'aurais que le contrat poisson à l'Amap, je m'engage à participer aux livraisons de légumes, installation de la salle, déchargement du camion, distribution et rangement de la salle.**

**Modalités de paiement:**

Tous les **chèques** sont remplis à la signature du contrat et libellés à l'**ordre d' Olivier Argelas** . Leur encaissement sera effectué au moment de chaque livraison.

Nombre de colis par livraison	Nombre de chèques et montant
<input type="checkbox"/> 1 par livraison	.....chèques de <b>36 €</b> à l'ordre de: <b>Olivier ARGELAS</b>
<input type="checkbox"/> 1 livraison tous les deux mois	..... chèques de ( <b>36 € X nb de colis</b> ) à l'ordre de: <b>Olivier ARGELAS</b>

Nom de l'Amapien :	Nom du Pêcheur Olivier ARGELAS
Adresse :	La Cabane Blanche, Cap Ferret
Ville :	
Tél portable :	
Adresse mail :	
Type de contrat : <input type="checkbox"/> 1 colis mensuel / <input type="checkbox"/> 1 colis tous les deux mois	

**Signature de l'Amapien**

**Signature du Pêcheur**